



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 2 décembre 2016

N° 2016-715

### Convocation du 25 novembre 2016

Aujourd'hui vendredi 2 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOIX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Frédérique LAPLACE  
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY  
M. Stéphan DELAUX à Mme Elisabeth TOUTON  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET  
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Michel LABARDIN à M. Patrick BOBET à partir de 12h40  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES à partir de 11h10  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 11h00  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 12h35  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Arielle PIAZZA jusqu'à 10h30  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET à partir de 11h50  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE à partir de 11h40  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Dominique IRIART à partir de 11h46  
M. Jean-Louis DAVID à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h25  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 12h20  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h25  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 10h35  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 11h35  
M. Jacques GUICHOIX à Mme André KISS à partir de 12h10  
M. Pierre LOTHAIRES à M. Nicolas BRUGERE à partir de 12h40  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 10h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 2 décembre 2016</b>  Secrétariat général <b>Direction Contrôle de gestion</b>	<b>Délibération</b>  <b>N° 2016-715</b>
--	--	---

---

**Gertrude - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002 - Rapport 2016 - Exercice 2015 - Présentation - Information**

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société GERTRUDE SAEM, Société anonyme d'économie mixte, dont Bordeaux Métropole est le premier actionnaire avec 51 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement. Le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en conseil d'administration (CA) et en assemblée générale (AG) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport. Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la Société avec l'établissement public de la Métropole. Enfin, un point sera fait sur la situation financière de la Société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2015, qui ont été présentés au conseil d'administration du 30 mai 2016.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport la fiche d'identité de la Société.

#### I – Vie sociale

Les points principaux de la vie sociale de la Société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (1er janvier 2015) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2015	2016 (*)
------------------------------	------	----------

Nombre de réunions du conseil d'administration (CA)	2	1
Nombre de réunions de l'assemblée générale (AG) (dont A.G Mixte)	1 0	1
Nombre de commissions consultatives	0	0
<b>CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR</b>	<b>2015</b>	<b>2016 (*)</b>
Publics	Oui (**)	Non
Privés	Non	Oui (***)
<b>ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>2015</b>	<b>2016 (*)</b>
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

\* Jusqu'à la date de rédaction du rapport

\*\* Monsieur Lamaison a fait part de sa démission et a été remplacé par Monsieur Guichoux (délibération Bordeaux Métropole 2015/0472).

\*\*\* Par acte en date du 26 février 2016, devenu définitif le 26 mars 2016, la Société Lacroix Signalisation a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine, sa filiale à 100% la Société des Signalisations. Elle a nommé Monsieur Poinsignon comme représentant permanent auprès de la Société **GERTRUDE** SAEM, en remplacement de Monsieur Conte.

PRINCIPALES DECISIONS 2016		
Instance	Date	Nature de la décision prise
AG Mixte <sup>(2)</sup>	17/06/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation des comptes de l'exercice 2015 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes</li> <li>- Prise d'acte de la situation de la filiale <b>GERTRUDE</b> Algérie EURL et de la convention d'abandon de créance consenti</li> <li>- Report du vote concernant le projet d'extension de l'objet social puisque les conditions requises (art L.1524-1 du CGCT<sup>1</sup>) ne sont pas réunies            Les assemblées des collectivités territoriales membres de la SEM n'ont pas encore délibéré sur le projet d'extension de l'objet social)</li> </ul>

<sup>1</sup> CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation de non augmentation du capital au bénéfice des salariés,</li> <li>- Prise en compte du nouveau nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre « Bordeaux Métropole ».</li> </ul>
CA <sup>(3)</sup>	30/05/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des nouveaux représentants permanents <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Monsieur Guichoux remplace Monsieur Lamaison (Représentant Bordeaux Métropole)</li> <li>b) Monsieur Poinsignon remplace Monsieur Conte La société Lacroix Signalisation a absorbé sa filiale à 100 %, La Société des signalisations, actionnaire à hauteur de 11,7 %, et a nommé un nouveau représentant permanent.</li> </ul> </li> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 26/05/2015,</li> <li>- Prise en compte du nouveau nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre « Bordeaux Métropole »,</li> <li>- Présentation des comptes de l'exercice 2015, proposition d'affectation du résultat et perspectives 2015,</li> <li>- Présentation du bilan de la réflexion engagée sur l'actionnariat de l'entreprise dans la perspective du souhait de la Caisse d'Epargne Aquitaine-Poitou-Charentes, d'une part, et <b>EXPANSO</b> Holding, d'autre part, de céder leurs parts.</li> </ul> <p>Décision de missionner le Président et le Directeur général délégué pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Rencontrer les actionnaires de <b>GERTRUDE SAEM</b></li> <li>b) Engager des négociations avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour le rachat des actions, le portage momentané de titres par Bordeaux Métropole pourrait être mis en place</li> <li>- Adoption d'étendre les pouvoirs du Directeur général et du Directeur général délégué dans le cadre du développement des actions commerciales sur le Pérou</li> <li>- Adoption d'étendre l'objet social de la Société à « l'élaboration de dossiers techniques de travaux publics et/ou supervision de travaux publics »</li> <li>- Point sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL (abandon de créance)</li> <li>- Présentation des perspectives d'avenir</li> <li>- Adoption de l'ordre du jour de la prochaine AG Mixte</li> </ul>

PRINCIPALES DECISIONS 2015		
AGO <sup>(1)</sup>	20/11/2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation des comptes de l'exercice 2014 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes</li> <li>- Prise d'acte de la situation de la filiale GERTRUDE Algérie EURL et de la convention d'abandon de créance consenti,</li> <li>- Adoption de la création d'un groupe de travail pour analyser les risques et les opportunités d'une évolution de capital de l'entreprise et de son actionnariat</li> </ul>
CA <sup>(3)</sup>	26/05/2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 08/04/2015</li> <li>- Présentation des comptes de l'exercice 2014, proposition d'affectation du résultat et perspectives 2015</li> <li>- Point sur la situation de la filiale GERTRUDE Algérie EURL (abandon de créance)</li> <li>- Adoption de l'ordre du jour de la prochaine AGO</li> </ul>
CA <sup>(3)</sup>	8/04/2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 29/09/2014</li> <li>- Présentation du marché de la ville d'Antibes « Acquisition et mise en service d'un poste central de régulation du trafic » pour une durée de 4 ans</li> <li>- Présentation synthétique des comptes provisoires 2014 et des perspectives 2015</li> <li>- Approbation des mesures sociales en faveur du personnel pour les années 2014 et 2015</li> <li>- Agrément d'un projet de cessions d'actions de l'actionnaire Expanso Holding à la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes</li> <li>- Accord sur la signature d'un contrat d'accompagnement pour la mise en œuvre des dispositifs de Crédit Impôt Recherche</li> </ul>

<sup>(1)</sup> AGO Assemblée générale ordinaire

<sup>(2)</sup> AG Mixte Assemblée générale mixte composée de l'Assemblée générale extraordinaire et de l'Assemblée générale ordinaire.

<sup>(3)</sup> CA Conseil d'administration

## **II - Relations contractuelles avec Bordeaux Métropole**

### **2.1 Documents contractuels**

Trois conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

#### **1. Contrat d'adaptation de logiciels de régulation et micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation**

-Date de notification 13/03/2013

-Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

-Durée et montant 1 an du 13/03/2013 au 12/3/2014 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 100 000 € à 2 000 000 € HT.

-Contenu du marché GERTRUDE-SAEM peut assurer les prestations suivantes :

- \* Recueils de données et d'antériorités ; examen de performances ;
- \* Réalisations d'avant-projets et de projets de régulation ; exécution de projets de régulation ; contrôle et optimisation de la régulation ;
- \* Réalisation et mise à jour des documentations techniques ;
- \* Examens de performances et de besoins fonctionnels ; définition de spécifications techniques, de codage logiciel ;
- \* Réalisation des cahiers de recettes et des recettes elles-mêmes ;
- \* Formation et assistance technique des utilisateurs.

#### **2. Contrat de maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole**

-Date de notification 11/06/2015

-Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

-Durée et montant 1 an du 11/06/2015 au 10/06/2016 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes de 50 000 € HT

-Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de Bordeaux Métropole

L'ancien contrat, d'une durée de 4 ans, a pris fin en mars 2015 et a généré une facturation de 14 672 € sur l'exercice 2015.

### **3. Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à Bordeaux**

-Date de notification 01/01/2012

-Nature du contrat Contrat administratif

-Propriétaire Bordeaux Métropole

-Durée et montant 9 ans à compter du 01/01/2012 soit jusqu'au 31/12/2020 pour un montant de loyer de 48 200 € HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 4ème trimestre de l'année).

#### **2.2 Exécution des contrats Métropole / GERTRUDE-SAEM**

Le chiffre d'affaires généré par ces trois contrats passés avec Bordeaux Métropole s'est élevé à 722 K€ HT en 2015. Il a plus que triplé comparé à 2014 où il s'établissait à 190 K€, et a doublé comparé à 2013 où il était de 310 K€.

Cette augmentation provient du marché de régulation de trafic des extensions tramway.

#### **III - Situation financière de GERTRUDE SAEM**

##### **3.1 Rappel de l'activité de la Société GERTRUDE SAEM**

Créée en 1981 sous la forme d'une société anonyme d'économie mixte, la Société GERTRUDE SAEM développe et assure l'exploitation technique et commerciale de son système de régulation du trafic urbain « Gertrude Temps Réel », dont les bases techniques ont été inventées, dès le début des années 70, par les services communautaires de Bordeaux.

En répondant seule, ou en partenariat avec des entreprises françaises ou étrangères, la Société GERTRUDE vend des solutions techniques de régulation de trafic urbain ainsi que leur suivi d'exploitation, et ceci en France et à l'étranger. A ce jour, **17<sup>2</sup> sites** en France et **8<sup>3</sup>** à l'étranger, sont équipées des solutions et du système Gertrude.

Depuis sa création, le contrat le plus régulier et structurant de la Société était celui passé avec Bordeaux Métropole. Il représentait plus d'un tiers du chiffre d'affaires. Pour compenser l'arrêt de l'exploitation du système central de la CUB en 2010, la Société a engagé des actions pour développer les activités « métier » à forte valeur ajoutée. L'activité commerciale se concentre aujourd'hui, sur la conquête de nouveaux marchés en France et à l'étranger et sur le maintien des activités de gestion des déplacements urbains (extensions tramway) conclues avec Bordeaux Métropole.

##### **3.2 Les principaux chiffres de l'année 2015**

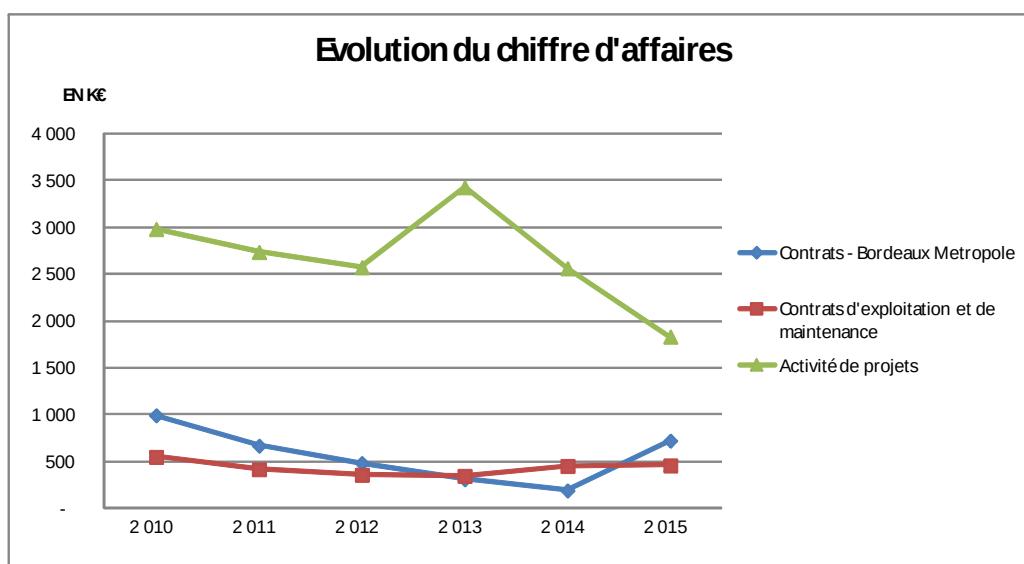
<sup>2</sup> Antibes, Bordeaux Métropole, Brive, Caen et Syndicat Départemental de l'Energie du Calvados, Dax, Dunkerque, Le Mans, Mimizan, Mont de Marsan, Montpellier, Metz, Reims, St Paul les Dax, Saint-Vincent de Tyrosse, Troyes, Fort de France.

<sup>3</sup> Alger (Algérie), Casablanca (Maroc), Lisbonne et Porto (Portugal), Wroclaw (Pologne), Monterrey et Morelia (Mexique), Posadas (Argentine).

## Le chiffre d'affaires

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contrats - Bordeaux Metropole	993	668	484	310	190	722
Contrats d'exploitation et de maintenance	548	417	358	346	452	458
Activité de projets	2 982	2 736	2 574	3 427	2 563	1 834
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>4 523</b>	<b>3 820</b>	<b>3 415</b>	<b>4 083</b>	<b>3 205</b>	<b>3 014</b>
Dont export	269	844	825	843	940	586
Export en % du CA	6%	22%	24%	21%	29%	19%
Dont chiffre d'affaires avec Bordeaux Metropole	993	668	484	310	190	722
Niveau de dépendance	22%	17%	14%	8%	6%	24%

En 2015, le chiffre d'affaires s'élève à 3 014 K€ et est en baisse de 6 % par rapport à l'exercice 2014. Le chiffre d'affaires subit un fléchissement significatif depuis 2010 (-33 %). La raison principale de cette érosion est l'arrêt de l'exploitation du système central de La Cub en mai 2010, qui représentait un tiers du chiffre d'affaires.



Pour compenser cette perte, la Société GERTRUDE a développé des « activités de projets », à plus forte valeur ajoutée. Cependant, ces activités sont fortement dépendantes des politiques publiques et un ralentissement des « nouveaux projets villes » est perceptible. C'est le cas notamment pour l'année 2015, où cette activité est en baisse de 28 % par rapport à l'année précédente et s'élève à 1 834 K€.

Aussi, la société continue de se positionner sur des marchés à l'étranger. Elle réalise d'ailleurs, 19 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Par ailleurs, la société renforce ses relations avec Bordeaux Métropole, avec laquelle elle a étendu ses activités (extension tram). Elle a plus que triplé son chiffre d'affaires avec Bordeaux Métropole en 2015, qui s'élève à 722 K€. Le niveau de dépendance, c'est-à-dire la part du chiffre d'affaires issu des contrats passés avec Bordeaux Métropole, est de 24 % en 2015.

## Le compte de résultat

Les charges d'exploitation sont en baisse de 5 % (-147 K€) par rapport à l'année précédente et s'élèvent à 2 949 K€.

Cette baisse est la conséquence

- De la diminution de la masse salariale de 5 % (-79 K€) par rapport à l'année précédente. La masse salariale suit l'évolution des effectifs, en baisse de 8 % (de 25 effectif moyen en 2014 à 23 effectif moyen en 2015),
- D'un effort sur la gestion des en-cours de stock (-31 K€), réalisé au travers de la revente d'une partie.

Par ailleurs, conformément à l'approbation signifiée par le conseil d'administration du 8 avril 2015, la société, accompagnée par un cabinet de conseil, a entrepris des démarches pour valoriser ses activités de développement et d'innovation et bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Sur l'année 2015, cette démarche a permis de dégager un crédit d'impôt de 390 K€ au titre des exercices 2013, 2014 et 2015. C'est la raison pour laquelle le compte « impôts sur les sociétés » est de -321 K€ en 2015.

en K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014
Chiffre d'affaires	4 523	3 820	3 415	4 070	3 205	3 014	-6% - 191
Reprise de provisions/ transfert de charges	78	41	69	19	121	152	26% 31
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>4 600</b>	<b>3 861</b>	<b>3 484</b>	<b>4 089</b>	<b>3 326</b>	<b>3 166</b>	<b>-5% - 160</b>
Variation de stocks	360	107	202	- 133	106	75	-29% - 31
Achats et charges externes	1 828	1 327	814	1 870	1 045	1 054	1% 9
Impôts	110	82	80	83	91	63	-31% - 28
Masses salariales	2 250	1 887	1 838	1 859	1 749	1 670	-5% - 79
Dotations aux amortissements	27	204	43	25	105	87	-17% - 18
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>4 575</b>	<b>3 607</b>	<b>2 977</b>	<b>3 704</b>	<b>3 096</b>	<b>2 949</b>	<b>-5% - 147</b>
Résultat d'exploitation	25	254	507	385	230	217	-6% - 13
Résultat financier	- 125	- 81	- 43	- 5	12	4	-67% - 8
Résultat exceptionnel	13	3	- 59	- 12	- 12	- 4	-67% 8
Impôts sur les sociétés / participation	- 190	45	160	130	68	- 321	-572% - 389
<b>Résultat comptable</b>	<b>103</b>	<b>131</b>	<b>245</b>	<b>238</b>	<b>162</b>	<b>538</b>	<b>232% 376</b>
Marge brute	3 120	3 246	3 096	3 068	2 732	2 594	-5% - 138

Avec des produits d'exploitation et des charges d'exploitation en baisse de 5 %, le résultat d'exploitation atteint 217 K€ et est en retrait de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Grace au crédit d'impôt issu des activités de recherche et d'innovation, le résultat comptable, est de 538 K€, en très nette hausse par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute, obtenue en retranchant du chiffre d'affaires les variations de stock et les charges de sous-traitance directe, est de 2 594 K€. Elle se dégrade de la même façon que le chiffre d'affaires, à savoir -5 %.

## Le bilan

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014
En K€							
Actif immobilisé net	22	27	31	39	41	39	-5% - 2
Stocks	403	296	94	214	108	33	-69% - 75
Créances clients	1 972	1 361	1 547	841	916	779	-15% - 137
Créances diverses	401	278	140	168	279	580	108% 301
Disponible	189	363	1 164	1 914	2 429	2 811	16% 382
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 986</b>	<b>2 325</b>	<b>2 976</b>	<b>3 176</b>	<b>3 773</b>	<b>4 241</b>	<b>12% 468</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>862</b>	<b>993</b>	<b>1 238</b>	<b>1 475</b>	<b>1 637</b>	<b>2 175</b>	<b>33% 538</b>
Capital Social	595	595	595	595	595	595	0% -
Réserves	114	114	114	114	114	114	0% -
Report et résultat de l'exercice	153	284	529	766	928	1 466	58% 538
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>33% 2</b>
<b>DETTES</b>	<b>2 117</b>	<b>1 328</b>	<b>1 725</b>	<b>1 687</b>	<b>2 130</b>	<b>2 058</b>	<b>-3% - 72</b>
Emprunts et dettes financières	194	0	0	0	0	0	-
Comptes courants associés	4	4	4	4	4	4	0% -
Fournisseurs et avances clients	813	225	127	334	229	262	14% 33
Dettes sociales/fiscales et produits constatés d'avance	1 106	1 099	1 594	1 349	1 897	1 792	-6% - 105
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 986</b>	<b>2 325</b>	<b>2 976</b>	<b>3 176</b>	<b>3 773</b>	<b>4 241</b>	<b>12% 468</b>
<b>FOND DE ROULEMENT</b>	<b>1 038</b>	<b>970</b>	<b>1 211</b>	<b>1 440</b>	<b>1 600</b>	<b>2 140</b>	<b>34% 540</b>
<b>BESOIN EN FOND DE ROULEMENT</b>	<b>849</b>	<b>607</b>	<b>47</b>	<b>-474</b>	<b>-829</b>	<b>-670</b>	<b>-199% 159</b>
<b>TRESO</b>	<b>189</b>	<b>363</b>	<b>1 164</b>	<b>1 914</b>	<b>2 429</b>	<b>2 810</b>	<b>16% 381</b>
<b>RATIO DE SOLVABILITE</b>	<b>1,21</b>	<b>1,51</b>	<b>1,65</b>	<b>1,73</b>	<b>1,70</b>	<b>2,03</b>	<b>19% 0</b>

L'évolution du passif est la conséquence de la progression des capitaux propres. Ils sont en effet en augmentation (+33 %, +538 K€) du fait des résultats positifs successifs depuis quelques années, et placés en report.

Les autres postes du passif sont en ligne avec les années précédentes. Les dettes sociales sont majoritairement constituées par des arriérés de congés payés (416 K€ sur les 752 K€ de dettes sociales) et sont en diminution. Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations anticipées sur deux contrats (Fort-de-France et Monterrey).

Quant aux postes de l'actif, les principales évolutions proviennent de l'augmentation des créances fiscales, classées en créances diverses, qui augmentent du fait de la démarche de valorisation des activités donnant droit au crédit d'impôt recherche, (+200 %, +317 K€) et de l'augmentation des disponibilités issues principalement des placements bancaires (33 %, +277 K€). Dans le même temps, les stocks diminuent (-69 %, - 75 K€).

L'ensemble des ratios (besoin en fond de roulement, trésorerie, ratio de solvabilité) évoluent dans un sens positif, à savoir que la Société a la capacité de subvenir à ses besoins court terme. Leur évolution, sur les six dernières années, montre l'effet positif du plan d'économie qui a été mis en place au cours des années 2009 et 2010 lorsque la Société rencontrait des difficultés financières.

En 2015, la société a consenti (décision du CA du 30/05/2016) à sa filiale GERTRUDE Algérie EURL, détenu à 100 %, un abandon de créance d'un montant de 16 000 €. Cet abandon de créance est sans effet sur les comptes 2015, puisque cette créance était provisionnée à hauteur de 100 %.

### 3.3 Les perspectives 2016

Le renforcement de l'activité commerciale est une priorité, avec deux axes majeurs : le développement des activités de projets et le renforcement des projets avec Bordeaux Métropole. Les projets potentiels en France semblent connaître une phase de fléchissement, du fait des contraintes financières du financement des politiques publiques. L'action sur la prospection à l'international est nécessaire pour décrocher de nouveaux contrats. Au jour de la rédaction du rapport de gestion, les carnets de commandes sont en dessous des objectifs pour 2016. Ceci constitue un point de vigilance dans la mesure où, à date équivalente, ils sont inférieurs de 20 % à 30 % à ceux des trois années précédentes.

Le développement technologique de l'entreprise doit se poursuivre pour étendre l'offre commerciale et entrer dans l'ère de la « smart city »

Enfin, une modification de l'actionnariat devrait avoir lieu, conformément au souhait de la Caisse d'Epargne Aquitaine-Poitou-Charentes, d'une part, et EXPANSO Holding, d'autre part, de céder leurs parts. Le conseil d'administration du 30 mai 2016 a missionné le Président et le Directeur général délégué pour rencontrer les actionnaires de GERTRUDE SAEM et engager des négociations avec la

Caisse des dépôts et consignations pour le rachat des actions. Un portage momentané de titres par Bordeaux Métropole pourrait être mis en place.

.....

.....

.....

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du conseil d'administration de la SAEM GERTRUDE, au titre de l'exercice 2015**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 décembre 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>20 DÉCEMBRE 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>20 DÉCEMBRE 2016</b>	Monsieur Patrick PUJOL